



## PHASES DE PARAMETRAGE DES FORMATIONS ET DE CANDIDATURE

Mise à jour des données établissement d'accueil et de l'offre de formation, paramétrage des formations (1ère phase)	Du 13 novembre 2018	
Mise à jour des données établissement d'origine (administrateur, utilisateurs, coordonnées, logiciel de notes....)	Du 13 novembre 2018	Au 18 décembre 2018 - Minuit (*)
Phase d'accompagnement des lycéens par les établissements d'origine : 1ère semaine de l'orientation	Novembre	Décembre
Ouverture du site d'information aux candidats	Le 20 décembre 2018	
Remontée des données SIECLE par les établissements d'origine	Du 3 décembre 2018	Au 17 janvier 2019 - Minuit (*)
Opérations de préparation à la remontée des notes (mise à jour des comptes enseignants, référencement des PP, rattachement des enseignants/classes/matières...)	Du 3 décembre 2018	Au plus tard le 1er mars 2019
Remontée OCEAN par les Rectorats (Inscription au Bac)	Le 15 janvier	
Fin du paramétrage final des formations d'accueil (2ème phase : capacités, sectorisation)		Le 16 janvier 2019
Ouverture du site Parcoursup : - Ouverture des inscriptions - Formulation des vœux par les candidats	Le 22 janvier 2019	Au 14 mars 2019 - Minuit (*)
Traitement des demandes de dérogation de secteur par les SAIO	Du 22 janvier 2019	Au plus tard le 7 mai 2019
Phase d'accompagnement des lycéens par les établissements d'origine : 2ème semaine de l'orientation	Février	Début mars
Remontée des notes de Terminale (1er et 2nd trimestre et/ou 1er semestre) par les établissements d'origine et mise à disposition des bulletins aux élèves - Remontée possible en 2 fois ou en une seule		Au plus tard 30 mars 2019
Saisie des fiches Avenir : - Vérification ou saisie des notes et appréciations par les enseignants - Saisie des éléments d'appréciation par le professeur principal - Saisie de l'avis par le chef d'établissement	Du 1er février 2019	Au 3 avril 2019 - Minuit (*)
Date limite pour finaliser les dossiers (saisie de notes ...) et confirmer les vœux par les candidats		Le 3 avril 2019 - Minuit (*)
Saisie par les SAIO des : - Pourcentages minimums de boursiers et pourcentages maximums de candidats résidant dans un autre secteur - Taux de bacheliers professionnels et des taux de bacheliers technologiques		Le 4 avril 2019 - Minuit (*)
Récupération des fichiers définitifs de dossiers et début de l'examen des vœux par les CEV(*) <i>NB : la mise à disposition des informations individualisées à la mi-février mais la récupération ne sera réputée complète et exploitable par les CEV (*) qu'à partir du 05 avril .</i>	Le 5 avril 2019 - Dans la journée	
Retour des informations de l'examen des vœux et limite du retour des classements par les CEV(*) Saisie du nombre de candidats à appeler Saisie le cas échéant du nombre de places à pourvoir par groupe	Du 23 avril	Le 10 mai 2019 - Minuit (*)
Consultation de l'intégralité de la fiche "Avenir" par les élèves	Le 15 mai	



## PROCESSUS D'ADMISSION EN CONTINU : PHASE PRINCIPALE (du 15 mai au 19 juillet)

Affichage des propositions - Délai de réponse des candidats à 5 jours	A partir du 15 mai 2019	
- Délai de réponse des candidats à 3 jours	A partir du 20 mai 2019	
Suspension des propositions (épreuves écrites du baccalauréat)	Du 17 juin 2019	Au 24 juin 2019
Point d'étape n°1 de confirmation des choix	Du 25 juin	Au 27 juin inclus
Résultats du baccalauréat - 1er groupe	Le 5 juillet 2019	
Point d'étape n°2 de confirmation des choix	Du 6 juillet	Au 8 juillet inclus
Limite d'inscription administrative (pour les propositions définitivement acceptées avant le 15 juillet).		Au 19 juillet 2019 - Midi (*)
Obligation de confirmation sur Parcoursup de l'inscription pour les candidats ayant accepté une proposition avec maintien de vœux en attente (Mail+notification+SMS)	Du 17 juillet 2019	Au 19 juillet 2019 - Minuit (*)
Dernières propositions aux candidats		Le 17 juillet 2019
Fin des réponses des candidats et de la phase principale		Le 19 juillet 2019 - Minuit (*)

 <b>PHASE COMPLEMENTAIRE (du 25 juin au 14 septembre)</b>	
Ouverture de la phase complémentaire : - Ouverture des inscriptions - Formulation des vœux par les candidats - Délai de réponse des candidats : 3 jours	Le 25 juin 2019
Limite d'inscription administrative (pour les propositions définitivement acceptées avant le 15 juillet).	Au 19 juillet 2019 - Midi (*)
Limite d'inscription administrative (pour les propositions définitivement acceptées à partir du 15 juillet).	Au plus tard le 27 août 2019
Passage du délai de réponse des candidats à 1 jour	A partir du 2 septembre 2019
Rentrée scolaire	A partir du 2 septembre 2019
Fin de la formulation des vœux par les candidats	Le 11 septembre 2019 - Minuit (*)
Dernières études de dossiers et décisions	Le 12 septembre 2019 - Minuit (*)
Dernières réponses des candidats - Fin de la phase complémentaire	Le 14 septembre 2019 - Minuit (*)
Saisie des présents à la rentrée	Dans la semaine de la rentrée
 <b>PREPARATION DE LA SESSION 2020</b>	
Remontée SIECLE des élèves de Première	A partir du 1er juin 2019 Jusqu'à fin septembre 2019
Remontée des notes et appréciations des trois trimestres ou des deux semestres de première	1er juin 2019 - Après la remontée SIECLE, après le dernier conseil de classe de première Jusqu'à fin septembre 2019

(\*) Heure de Paris